

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juillet 2026

Le Conseil municipal de la commune de Val-et-Châtillon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le **18 juillet 2026**, en mairie, sous la présidence de **M. Thierry CULMET, Maire**.

Délibération n° DCM260718_11	Secrétaire de séance Brigitte PELLISSIER	Convocation du 9 juillet 2026	Résultat du vote : à l'unanimité
Conseillers en exercice 15	Présents 14	Pouvoirs 1	Suffrages exprimés 15

Présents : Thierry CULMET, <i>Maire</i> Delphine AMBLARD, <i>Adjointe</i> Jean-Luc BESNARD, <i>Adjoint</i>	Marie-Thérèse GERARD Martine HALBEHER Brigitte PELLISSIER Rémi GERARD	Pascal MOUILLEVOIS Jean-Michel KEMPER Laurence KNIBIHLER Lionel FRAPPART	Nathalie ARNAUD Claire AUDOIRE Amaury L'HUILLIER Laszlo ROLAND
--	--	---	---

Pouvoir : Claire AUDOIRE à Delphine AMBLARD.

11. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Forêt** : les travaux d'exploitation des parcelles 22 et 6 vont débuter prochainement. La parcelle 18 reste en attente de documents administratifs ; une partie ne pourra pas être exploitée cette année.
- Mur de l'esplanade** : les travaux de rénovation sont terminés pour un montant de 12 614 € TTC. De nouveaux devis seront demandés pour la réfection de la partie restante du mur ainsi que pour la mise en peinture de la façade de la salle des fêtes côté esplanade.
- Sécurisation de la traverse du village** : le démarrage des travaux est prévu en semaine 33 (entre le 10 et le 14 août). Il est signalé un manque de signalisation dans le fossé.
- Panneaux photovoltaïques** : une étude sera menée avec l'entreprise STV Photovoltaïque concernant une éventuelle installation sur la toiture de l'ancienne Cotonnière.
- Logement communal du Breuil** : l'ensemble des travaux est désormais achevé (portes palières : 8 520,48 € TTC ; double fenêtre : 3 398,16 € TTC).
- ONF** : la commande de poteaux destinés à matérialiser la limite entre les forêts communales de Petitmont et de Val-et-Châtillon, derrière le lavoir, a été passée. Coût estimé : 620 € HT.
- Broyeur de branches** : le matériel a été livré pour un montant de 6 258 € TTC.
- Barrières de chantier** : livraison de 150 mètres de barrières pour un montant de 2 411,88 € TTC.
- Table de ping-pong** : la commande a été passée pour un montant de 1 502 € TTC.
- 5 rue Martinchamps** : un montant de 643 € a été engagé pour l'achat de tuyaux destinés au bien vendu à la SCI Sadoun.
- Affouage** : toutes les portions ont été réceptionnées, à l'exception de celle de M. BLAISE, restée inachevée à la suite de son accident.
- Problème de rats** : un devis de l'entreprise a été reçu pour trois interventions de piégeage rue Morval, pour un montant de 1 080 € HT. Sans suite car ne concerne qu'un point précis.
- Nettoyage des vitres** : devis de 444 € TTC par intervention pour la salle des fêtes et 198 € TTC pour les trois abribus.

- **Canicule** : les dépliants d'information seront distribués avec les bulletins de la Communauté de communes.
- **Local de pétanque (Belvédère)** : à la suite d'une effraction l'an dernier, deux devis ont été présentés : 2 472,82 € TTC pour une porte en acier avec serrure trois points et 2 412 € TTC pour une porte en PVC avec serrure un point. Le choix porte en acier est retenu
- **Fête du 15 août** : point sur l'organisation. La brocante, le manège gratuit jusqu'à 19 h, la confiserie, une vingtaine d'exposants au musée et une exposition de motos organisée par l'association HDV sont confirmés. Les exposants pourront s'installer dès la veille.
- **CLAS** : présentation du bilan de l'année écoulée, notamment le séjour à La Boulaie. Le dispositif sera reconduit avec un projet pédagogique autour des fleurs.
- **Projet d'épicerie participative** : trois conseillers municipaux ont visité l'épicerie associative de Merviller et rencontré le collectif Bouge ton Coq, qui accompagne le développement des épiceries associatives. Ils indiquent que, d'après les échanges, la proximité du supermarché de Cirey-sur-Vezouze ne constituerait pas un frein au projet. Ils soulignent également que le principal défi sera de mobiliser les habitants, tout en relevant l'attractivité des prix pratiqués. Un projet de création d'une épicerie participative à Val-et-Châtillon va être étudié. Un comité de pilotage est constitué de Amaury L'Huillier, Laszlo Roland, Laurence Knibihler, Delphine Amblard, Nathalie Arnaud, Claire Audoire et Thierry Culmet.
- **Aînés** : le goûter des aînés est fixé au 13 février 2027. Le maintien des colis de fin d'année est confirmé. Une réflexion est engagée sur le cadeau offert ainsi que sur l'animation musicale (accordéon envisagé).
- **Familles Rurales de Badonviller** : une demande de subvention, initialement incomplète, a été complétée par l'association et pourra être examinée.
- **Modernisation du site internet** : le nouveau site, désormais adapté aux smartphones, est en ligne. Les contenus seront progressivement enrichis.
- **Élections présidentielles 2027** : rappel des dates de scrutin : 18 avril 2027 (1er tour) et 2 mai 2027 (2^e tour).
- **Correspondant défense** : M. Laszlo Roland présente un compte rendu de la réunion départementale des correspondants défense et rappelle leur rôle de relais entre les armées, les citoyens et la commune.
- **Cadre de vie** : une réunion sera organisée début septembre afin d'étudier les décorations de la traversée du village (idée cabanes à oiseaux, décorations pour les fêtes).
- **Entrée du village** : il est signalé que les acacias ont de nouveau repoussé.
- **Rue Molière** : un courrier sera adressé au propriétaire d'un chien dont les aboiements répétés sont signalés.
- **Travaux bruyants** : une feuille d'information a été distribuée. Un courrier de rappel sera adressé aux personnes ne respectant pas les horaires.

Ainsi délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Thierry CULMET

Le secrétaire de séance,



Brigitte PELLISSIER